Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

Commune **de COMBLOUX**

Information sur les risques naturels, miniers et technologiques

En application de l'article L. 125-5 du Code de l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral n°2013249-0010 du 6/9 /2013

1. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn oui ☑ non ☐

Approuvé	I Date	Aléa
	31/07/13	crue torrentielle
		mouvement de terrain
		avalanche

Les documents de référence sont :

Pièces du PPRn approuvé Consultable sur Internet ☑

2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRt)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt oui ☐ non ☑

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRm)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui ☐ non ☑

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R. 563-4 et R. 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 relatifs à la prévention du risque sismique et délimitant de nouvelles zones de sismicité du territoire français (entrée en vigueur le 1er mai 2011)

La commune est située dans une zone de sismicité **moyenne (4).**

5. Liste des arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

catastrophe naturelle

IDate arrêté	Nature de l'événement
21/05/2004	Inondations et coulées de boue
16/03/1990	Inondations et coulées de boue

Pièces jointes

6. Cartographie et règlement

Zonage réglementaire PPRn
Règlement

Date d'élaboration de la présente fiche : 28/08/2013